

VILLE D'AUBUSSON

Creuse

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

RAPPORT DE PRESENTATION

REPRODUCTION DE CE DOCUMENT:

Ce document a été produit pour le compte de la Ville d'Aubusson, dans le cadre de l'élaboration d'une ZPPAUP. Pour une reproduction même partielle en dehors de ce cadre, l'autorisation de l'auteur est requise.

SOMMAIRE

<i>Avant-propos et remerciements</i>	3
--------------------------------------	---

PREMIERE PARTIE **ETUDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN**

1. MORPHOGENESE DE LA VILLE	7
1.1. Les contraintes du site naturel : relief et hydrographie	8
1.2. Evolution du réseau viaire	11
1.3. Les étapes de l'urbanisation	20
1.4. Les différents quartiers	23
1.4.1. Le corps de ville	
-Le Chapitre	23
-La Place Espagne,	26
-La Place de la Libération	29
-Dans le vallon du ruisseau de la Ville, entre ces deux places : rue Vieille, rue Châteaufavier, Grande rue, rue Franche,	31
-Place Jean Lurçat	35
1.4.2. Les faubourgs	
-Rue Jean Jaurès : rue et faubourg des Tanneurs	36
-Rue et faubourg Vaveix	39
-Faubourg Saint-Nicolas et quartier des Méris	41
-Quartier de la Terrade, Chabassière	44
-Quartier Saint-Jean	48
2. TYPOLOGIE DU BATI	55
2.1. La maison de ville XVe-XVIIe	57
2.2. Les maisons de ville XVIIIe-XIXe	63
2.3. Les grandes villas et châteaux fin XIXe	67
2.4. Les immeubles collectifs d'habitation et de commerce XVIIIe-XXe	69
2.5. Les entrepôts, fabriques, anciens moulins	72
2.6. Les édifices institutionnels XIXe-XXe	75
3. DETAILS ARCHITECTURAUX	79
3.1. La façade	81
3.1.1. Les matériaux du mur	81
3.1.2. Composition des façades	85
3.1.3. Baies : formes, proportions, menuiseries, garde-corps	86
3.1.4. Autres détails des façades	99
3.2. La toiture	100

3.3. Les devantures commerciales	106
3.4. Les clôtures	109
3.5. Les escaliers en vis	110
3.5.1. L'escalier en vis	110
3.5.2. L'escalier à volées droites ou à retour	113
3.5.3. Autres types d'escaliers droits en pierre.	115

4. FICHER EDIFICES 117

Monuments

Vestiges du château	119
Eglise Sainte-Croix	122
Chapelle Saint-Jean-de-la-Cour	124
Tour de l'horloge	127
Pont de la Terrade	128

Maisons de ville

Maison des Vallenet, 4 Grande rue	129
Maison Mage, 6-8 rue Pardoux-Duprat	131
Maison Corneille ou du Maison du Tapissier	133
Maison 24 rue Châteaufavier	134
Maison 26 rue Châteaufavier	136
Maison Prugniet, 7 place Général Espagne	137
Maison 14 quai des Iles	138
Maison à pan de bois, 102 Grande rue	140
Maison 15 rue Châteaufavier	141
Maisons 90 à 94 rue Alfred Assolant	142
Hôtel de France, 6 rue des Déportés	143

Châteaux et villas fin XIXe siècle

Château de Chabassière	145
Château Saint-Jean, maison de retraite	148

Edifices institutionnels, XIX et XXe siècles.

Cité administrative, ancien hôpital	150
Hôtel de ville	151

5. BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES 155

DEUXIEME PARTIE

PRESENTATION DU PROJET DE ZONE DE PROTECTION 165

1. LES LIMITES VISUELLES DU PAYSAGE D'AUBUSSON 167

2. PRESENTATION DU PROJET 177

Avant-propos

Par délibération du 6 mai 2003, la municipalité d'Aubusson a décidé la mise à l'étude d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager sur le territoire communal

Suite à une consultation organisée courant 2005, l'étude préalable a été confiée en décembre 2005 à Claire Guiorgadzé, architecte du patrimoine.

Le présent rapport rend compte en première partie de l'étude du patrimoine bâti, réalisée entre février 2006 et février 2007, et seconde partie présente le projet de zone de protection, élaboré en 2007 et 2008, en concertation avec les élus et le SDAP.

Remerciements

L'auteur remercie personnellement pour leur contribution à ce travail d'étude:

Monsieur Michel Moine, Maire d'Aubusson, monsieur Joël Musseau, monsieur Jean-Louis Azaïs,

Monsieur Jean-Louis Chevalier, architecte des Bâtiments de France de la Creuse, et madame Marie-Laure Dubosclard, collaboratrice du SDAP,

Mademoiselle Delphine Méritet, archiviste,

Messieurs Patrice Trapon, Max Guillon, Jean-Noël Saintrapt et Robert Petit, qui m'ont également communiqué des documents et permis de visiter des édifices,

Les habitants d'Aubusson qui ont aimablement accepté de me faire visiter leurs maisons anciennes : Mme Elizabeth Karimi, M. Noël Museux, M. et Mme Avignon, M. et Mme Chirac.

PREMIERE PARTIE

ETUDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

